

Legaltechs françaises : le baromètre qui révèle les grandes tendances de l'année 2017

Maddyness s'est associé au site professionnel d'information Actualités du droit pour réaliser le premier panorama des legaltechs françaises. Levées de fonds, stade de maturité, activité, nous avons tout analysé pour en tirer notre premier baromètre des legaltechs.

Alors que démarre le 6 décembre le 2ème [salon de la LegalTech](#), Maddyness et Actualités du droit se sont interrogés sur l'essor des startups dans le domaine juridique, jusqu'il y a peu préservé de toute tentative de disruption. On compte aujourd'hui 91 legaltechs inscrites, en France, au registre du commerce et des sociétés. 70% de ces sociétés ont été créées il y a 3 ans ou moins. Et si on remarque que 23 startups ont été créées en 2015, puis 25 en 2016, ce chiffre chute en 2017 puisqu'on ne compte que 15 créations de Legatechs cette année. Un chiffre qui montre une possible consolidation du secteur après une certaine course à l'innovation.

Preuve que la Legaltech se stabilise également : l'investissement. 16,5 % des legaltechs françaises ont levé des fonds en 2017, pour un montant total de 12,8 millions d'euros. Parmi celles qui ont accepté d'en communiquer le montant et les investisseurs, on note que 55,6% des levées ont été effectuées

auprès d'avocats, d'huissiers et d'autres professionnels du droit. Le secteur semble donc arriver plus rapidement à maturité que d'autres : les startups ne représentent pas une menace mais au contraire une opportunité pour les professionnels du droit qui s'impliquent en investissant dans ces jeunes pousses.

Autre enseignement de cette enquête, la nature des services proposés par les Legaltechs, qui n'ont parfois rien de très « tech » : près de 60 % concernent la création d'acte, la création et la gestion d'entreprise ou la défense du consommateur, tandis que la justice prédictive représente 5,5% des services. Ce qui est autrement plus surprenant, c'est qu'à quelques mois de l'application du règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), moins de 5% des legaltechs se sont lancées sur le créneau de la protection des données.

Les résultats du baromètre 2017 en une infographie